

MODE D'EMPLOI

LES ACHATS **SOCIALEMENT RESPONSABLES**

Développer l'impact social de vos achats
avec l'insertion par l'activité économique

AVANT-PROPOS

Lorsque vous faites vos courses, vous pensez parfois à acheter un produit ménager écolo (c'est moins nocif), une plaque de chocolat bio (c'est meilleur), des fruits d'un producteur local (c'est plus responsable). Dans votre organisation, publique ou privée, vous pouvez appliquer ce même comportement. Imaginez quelles conséquences cela pourrait avoir, sachant que les achats représentent en moyenne 50 % du chiffre d'affaires d'une entreprise et que la commande publique correspond à 10 à 15 % du PIB français par an (soit 200 à 300 milliards d'euros)¹ !

L'empreinte carbone est souvent mentionnée quand on évoque la prise en compte du développement durable dans les prestations ou produits achetés par une organisation. Nous proposons ici de nous arrêter quelques instants sur « l'empreinte sociale » et d'avoir un focus sur l'impact des achats en termes d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle. Toute personne qui achète un bien ou un service ou encore une prestation d'intérim fait en effet travailler les salariés, les collaborateurs ou les sous-traitants du fournisseur qu'elle a choisi. Elle est en capacité, par ses décisions, de participer concrètement à la lutte contre le chômage et les exclusions.

Les achats professionnels peuvent ainsi devenir autre chose que de simples actes d'approvisionnement. En leur donnant une dimension sociale, ils deviennent des leviers puissants pour mettre en œuvre des actions de responsabilité sociétale et faire des organisations les acteurs d'une économie plus positive.

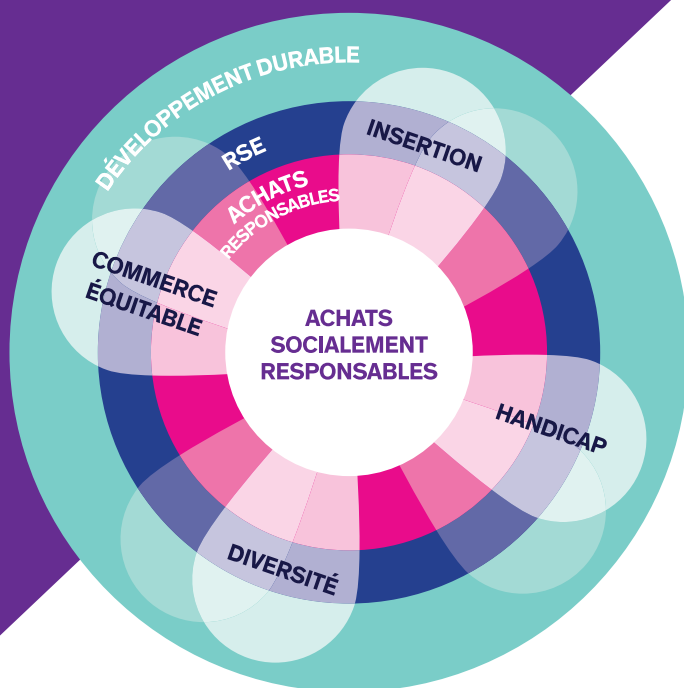


57%

des responsables achats indiquent
**favoriser à travers leurs achats
« l'emploi dans le bassin d'emploi local »**

— Baromètre 2015 des achats responsables ObsAR.

DE QUOI PARLE-T-ON ?



SITUER LES ACHATS
SOCIALEMENT RESPONSABLES



MAXIMISER
L'IMPACT SOCIAL DES ACHATS

Les achats socialement responsables représentent les flux d'affaires entre acheteurs et structures d'utilité sociale. Ils sont un levier pour développer la **responsabilité sociétale des organisations** (c'est-à-dire la responsabilité des acteurs vis-à-vis des effets qu'ils exercent sur la société), et plus largement pour prendre en compte les principes du **développement durable**.

Pour maximiser l'impact social de ses achats, une organisation peut ainsi avoir recours à quatre types de structures d'utilité sociale :

- Les structures du secteur adapté et protégé, rassemblant les entreprises et établissements qui emploient des personnes en situation de handicap ;
- Les acteurs du commerce équitable ;
- Les entreprises implantées en quartiers politique de la ville et orientées « diversité » ;
- Les organisations de l'insertion par l'activité économique (IAE),
ce dont on vous parle dans les pages qui suivent.

QU'EST-CE QUE L'IAE ?

Avoir un carnet de commandes bien rempli est, pour un fournisseur, un bel objectif. Que son activité puisse produire un impact positif sur l'emploi local, une ambition raisonnable. Chaque jour, certains patrons de TPE et de PME s'engagent à en faire plus qu'un objectif vers lequel tendre. C'est même la mission qu'ils se donnent : parvenir à concilier performance économique et projet social sur leur territoire. Ces entrepreneurs, ce sont ceux de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Ces dirigeants mettent leur développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions. Ils embauchent des personnes en difficulté sociale et professionnelle généralement identifiées par Pôle Emploi : des bénéficiaires de minima sociaux, des demandeurs d'emploi de longue durée, des seniors, des jeunes peu qualifiés, etc.

Ils leur proposent un accompagnement spécifique et individualisé dans la construction de leur parcours, tant pour résoudre leurs difficultés (problématiques de logement, de mobilité, de santé...) que pour les orienter vers un emploi durable. C'est une possibilité pour ces salariés, dits « en insertion », d'avoir un contrat de travail, d'acquérir de nouvelles compétences, de reprendre confiance en eux et de devenir autonomes financièrement.

Au bout d'un parcours de 24 mois maximum, ces salariés s'en vont vers d'autres horizons : par exemple, un CDI ou un CDD dans une entreprise classique ou une formation. Et l'entreprise reprend alors sa démarche avec d'autres personnes.

L'Etat reconnaît le rôle des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) en les conventionnant. Elles reçoivent des financements pour mener à bien leur mission sociale. Ces financements interviennent en contrepartie de l'organisation spécifique qui doit être mise en place en vue de faciliter le parcours des personnes en insertion : recrutement d'une équipe de salariés professionnels (chargés de l'encadrement technique et de l'accompagnement social), gestion du turn-over.

Mais pas d'insertion socioprofessionnelle sans activité économique support...

C'est la raison pour laquelle la plupart de ces organisations proposent une offre de biens et de services et/ ou de mise à disposition de personnel à des professionnels...
comme vous !

DES INFOS EN +

LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les SIAE n'ont pas de forme juridique dédiée. On trouve donc aussi bien des associations et des coopératives (SCOP, SCIC) que des SARL.

On les classe communément en deux catégories :



CELLES QUI PRODUISENT DES BIENS ET/OU DES SERVICES

- 1 900 structures porteuses d'Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- 950 Entreprises d'insertion (EI)



CELLES QUI METTENT À DISPOSITION DU PERSONNEL

- 750 Associations intermédiaires (AI)
- 250 Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

Les 200 Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), qui sont également une composante de l'IAE, mettent à disposition du personnel auprès de leurs entreprises adhérentes. Les Régies de quartier peuvent, quant à elles, relever de l'une ou l'autre de ces deux catégories selon leur conventionnement.

— Pour plus d'information, consultez www.portail-iae.org

— Chiffres : DARES, 2014

LES CHIFFRES CLÉS

4 000

structures d'insertion
par l'activité économique
en France

1 28 000

salariés en insertion ont
travaillé dans une structure
de l'IAE en moyenne
chaque mois en 2012

42%

des salariés en insertion
expliquent leur difficulté
d'accès à l'emploi par l'absence
de permis de conduire ou
de véhicule ou d'un niveau
de formation suffisant

60%

des salariés en insertion
ont connu auparavant soit
une succession d'emplois
de courte durée, soit un
ou plusieurs épisodes de
chômage après une première
phase d'emploi stable

— Source : DARES, 2014

BONNE NOUVELLE : L'IAE EST PARTOUT !

Les organisations de l'insertion par l'activité économique produisent le même type de biens et de services que les entreprises classiques. Elles se positionnent également sur des niches innovantes. Elles peuvent proposer une grande variété de prestations dans un nombre important de secteurs d'activité. Certaines ne produisent pas de biens et de services mais proposent des prestations d'intérim d'insertion, utiles lors des surcroûts d'activité ou pour le remplacement ponctuel de collaborateurs.



Agriculture
Environnement
Espaces verts



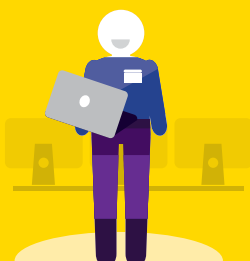
Bâtiment
Travaux publics



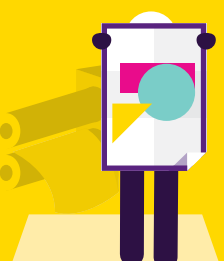
Blanchisserie
Entretien
du linge



Collecte
Traitement
Recyclage
des déchets



Gestion
Administration
Informatique



Impression
Communication
Édition



Nettoyage



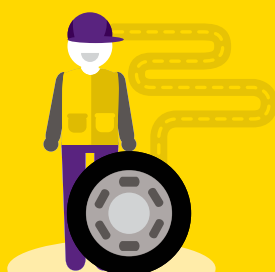
Sous-traitance
industrielle



Restauration



Textile
Ameublement
Artisanat d'art



Transport
Logistique

5 BONNES RAISONS DE SE LANCER

1 Soutenir le développement économique local

De nombreux professionnels cherchent à développer le recours aux TPE et PME de leur territoire pour consolider l'économie locale. Cette démarche répond à différents objectifs : développer un réseau de proximité, soigner l'image et/ou la réputation auprès des usagers ou des consommateurs, faire profiter les habitants du bassin d'emploi de son activité pour pénétrer un marché ou mettre en œuvre une politique publique, etc. Or, les organisations de l'insertion par l'activité économique, majoritairement des PME qui proposent des emplois non délocalisables à des personnes en difficulté, sont bien dans une logique de développement économique local et permettent l'ancrage territorial de votre organisation.



*« En tant que grand transporteur urbain, la RATP est un acteur économique public incontournable en Ile-de-France. Au travers de nos activités de transport, nous participons au développement économique des territoires sur lesquels nous opérons et **nos partenaires sont très attentifs à nos actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté.***

*L'achat est un moyen d'agir en faveur de l'insertion. Dans le cadre des travaux de construction ou de prolongement de lignes de tramway, de métro ou encore d'ateliers de maintenance, nous intégrons des clauses sociales dans nos marchés. L'obligation pour les entreprises de réaliser des heures d'insertion est également prévue dans les marchés transversaux de nettoyage, de maintenance électrique ou de pelliculage de rames. **Les entreprises de travail temporaire d'insertion implantées en Ile de France en bénéficient.** »*



Pascale Tramoni

*Chef de projet Achats Responsables
RATP*

2 Anticiper les évolutions législatives et réglementaires

Ces dernières années, notamment sous l'impulsion de l'Union Européenne, la réglementation sur la responsabilité sociétale a beaucoup évolué. En France, le reporting extra-financier est devenu obligatoire pour un nombre croissant d'acteurs privés, et des collectivités locales s'y essaient même dans le cadre de leurs rapports de développement durable. Ce contexte attire l'attention des professionnels sur leurs engagements sociétaux. Les achats responsables sont un outil pour répondre à leurs obligations. Parallèlement, des législations plus spécifiques, notamment en matière de traitement des déchets, se sont imposées. Or, de nombreuses organisations de l'insertion par l'activité économique sont positionnées dans l'économie circulaire (collecte et recyclage, réemploi, etc.). Elles peuvent ainsi constituer des atouts pour répondre aux enjeux des organisations en matière sociale et environnementale.



« Fin 2011, nous avons commencé à travailler sur les possibilités de traitement de notre mobilier en fin de vie. Nous avons en tête qu'en 2013, une nouvelle législation sur le recyclage de l'ameublement professionnel verrait le jour.

*Pour l'anticiper, nous avons rencontré différents prestataires dont **une entreprise d'insertion** francilienne. En 2012, nous avons signé un contrat de 3 ans avec elle. **Celle-ci assure la récupération de l'ensemble du mobilier de bureaux, le transport dans les points de collecte et la revalorisation des matériaux.** »*



Anaëlle Dugué

Coordinatrice RSE au sein de la Direction des Achats
Groupe Société Générale

3 Repérer et intégrer de nouveaux collaborateurs

Avoir recours à des organisations de l'insertion par l'activité économique, c'est faire travailler des personnes, qui, à un moment ou à un autre, vont sortir de leur parcours d'insertion pour chercher une activité professionnelle pérenne, ces salariés n'étant accueillis que deux ans maximum. Certaines entreprises, y compris des PME, font ainsi de leurs achats un atout pour découvrir de nouveaux collaborateurs (notamment pour les postes sur lesquels elles rencontrent des difficultés de recrutement). Leurs prestataires deviennent dès lors des partenaires RH importants.



*« Nous avons embauché deux personnes en fin de parcours d'insertion qui venaient de notre prestataire de l'IAE. Nous avons besoin de deux chauffeurs livreurs pour la collecte des livres. A chaque fois que l'on crée ou renouvelle un poste, je consulte mes partenaires. On connaît bien les personnes qui candidatent puisque notre fournisseur nous les recommande. **Travailler avec une SIAE peut être un levier pour nos recrutements.** »*



David Lorrain
Gérant
Recyclivre.com

4 Donner du sens à la fonction Achats

Les dynamiques actuelles montrent que les collaborations commerciales avec les organisations de l'insertion par l'activité économique donnent plus de sens aux pratiques professionnelles des acheteurs et des prescripteurs en interne. Quand les achats socialement responsables se développent, les services achats ne sont pas là uniquement pour rationaliser les coûts ou apporter un appui d'ordre juridique. Il ne s'agit plus uniquement d'une fonction « support », mais d'une fonction « stratégique » qui participe pleinement à la politique de responsabilité sociétale de l'organisation. Dès lors l'achat devient un acte professionnel citoyen.



5 Pour les entreprises, remporter de nouveaux marchés

Un nombre conséquent de marchés publics intègre des critères sociaux, plus spécifiquement appelés des clauses d'insertion. Ce dispositif se développe également dans les appels d'offres privés, les entreprises étant de plus en plus attentives aux pratiques de leurs prestataires en matière sociale. Les acteurs privés qui se positionnent sur ce type d'appels d'offres doivent apporter des réponses adaptées. Développer des partenariats avec les organisations de l'insertion par l'activité économique (IAE) est souvent une réponse pertinente. Travailler de manière qualitative avec l'IAE peut devenir, pour une entreprise qui soumissionne à des marchés intégrant des critères sociaux, un réel argument commercial.



« Fin 2008, nous avons commencé à réfléchir au projet ViE (société spécialisée dans l'ingénierie d'insertion), partant du constat que VINCI avait besoin de s'outiller, d'accompagner ses filiales dans la mise en œuvre des clauses sociales.

*Nous travaillions déjà avec des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) en Ile-de-France, mais nos réflexions ont porté sur les modalités de l'élargissement du panel des structures avec lesquelles nous pouvions développer des collaborations dans le cadre des clauses sociales. **Cette démarche nous apporte une réelle différenciation vis-à-vis de nos concurrents lorsqu'il s'agit de répondre à un marché public intégrant des clauses sociales.** »*



Arnaud Habert

Directeur général délégué
ViE

*« Nos acheteurs considèrent que l'utilité sociale peut être conciliée avec la performance économique. **L'achat socialement responsable donne du sens à leur métier, et, au-delà du fait que ce thème est intégré à la stratégie Achats du groupe, c'est bien cette plus-value qui stimule la mobilisation en interne.** »*



Joël Tronchon

Directeur du Développement Durable
Groupe SEB

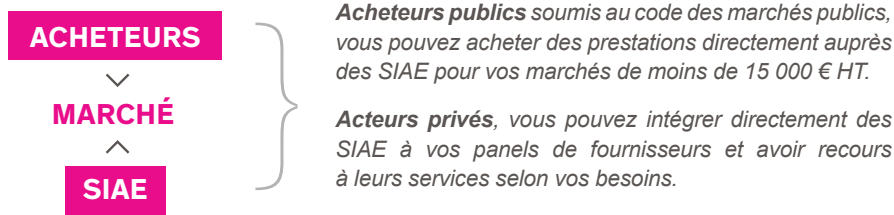
COMMENT FAIRE DE L'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

Si tous les marchés publics et privés ne peuvent évidemment pas bénéficier directement à toutes les organisations de l'insertion par l'activité économique (IAE), il est possible, segment d'achat par segment d'achat, d'étudier la faisabilité et la pertinence d'avoir recours à leurs services.

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour ouvrir plus facilement vos marchés aux organisations de l'IAE : taux de main d'œuvre du marché, présence de ces structures sur votre territoire, coûts, délai, durée et volume financier. Selon votre stratégie d'achats socialement responsables, différents types de collaborations sont possibles, de l'achat ponctuel au partenariat commercial de long terme.

Afin que les organisations de l'insertion par l'activité économique puissent se positionner plus facilement sur les achats de votre organisation, il existe plusieurs possibilités :

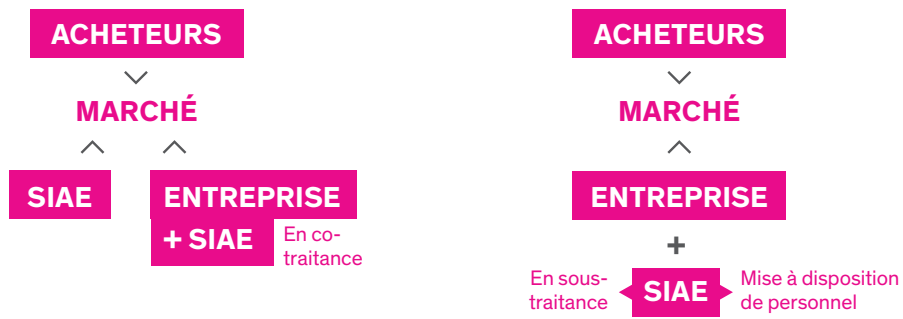
- Les marchés de gré à gré



- Les marchés avec « clauses d'insertion »

Les SIAE peuvent répondre à votre marché, en se positionnant seules ou en co-traitance avec une entreprise classique.

Les SIAE peuvent être sollicitées par vos fournisseurs qui doivent mener une action d'insertion dans le cadre de votre marché.



DES INFOS EN +

L'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE A LE VENT EN POUPE

Les acteurs publics et privés sont de plus en plus nombreux à développer des relations commerciales avec les organisations de l'insertion par l'activité économique (IAE). Dans la commande publique, les clauses sociales d'insertion, dont l'objectif est de réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, ont été mises en œuvre dans 6,1 % des marchés supérieurs à 90 000 € HT en 2013 (contre 1,5 % en 2008). Le renforcement des politiques de responsabilité sociétale et les contraintes en matière de reporting extra-financier ont pour leur part contribué au développement d'affaires entre entreprises privées et organisations de l'IAE.

OÙ TROUVER DES PRESTATAIRES ?

BRETAGNE

Boutique solidaire Bretagne

— www.laboss.fr

Il existe des plateformes web qui référencent les organisations de l'insertion par l'activité économique proposant une offre de services aux professionnels.

Le site www.socialement-responsable.org, animé par l'Avisé, propose un annuaire national des **4 000 organisations**.

13 plateformes régionales proposent une information plus détaillée sur les structures, et offrent parfois la possibilité de demander des devis et de déposer des appels d'offres.

AQUITAINE

**Groupeement Aquitain
des réseaux de l'IAE**

— www.iae-aquitaine.org

MIDI-PYRÉNÉES

**Agence de développement et de promotion
de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées**

— www.achetons-responsables-mp.com

NORD-PAS DE CALAIS

**Union régionale de l'insertion par l'activité
économique en Nord-Pas de Calais,
Acteurs Pour une Economie Solidaire**

— www.ceres-npdc.org

ÎLE-DE-FRANCE

**Groupeement régional
des acteurs franciliens
pour l'insertion par l'économie**

— www.entrepreneons-ensemble.fr

LORRAINE

CRESS Lorraine

— www.achatsresponsablesenlorraine.com

ALSACE

**Chambre de consommation
d'Alsace, CRESS Alsace**

— www.zigetzag.info

CHAMPAGNE-ARDENNE

CRES Champagne-Ardenne

— www.achats-responsables-ca.org

BOURGOGNE

CRESS Bourgogne

— www.achat-responsable-bourgogne.fr

FRANCHE-COMTÉ

**Pôle régional d'animation et de
développement de l'insertion par l'activité
économique** — www.pradie-fc.fr

RHÔNE-ALPES

**Scop La Péniche, CRESS Rhône-Alpes,
Inter-réseau pour l'IAE**

— www.pro.conso-solidaires.org

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CRESS Languedoc-Roussillon

— www.coventis.org

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Agence provençale pour une économie
alternative et solidaire**

— www.achetons-solidaires-paca.com

DES QUESTIONS QUE TOUT LE MONDE SE POSE...

Acheter des biens, des services ou des prestations auprès des organisations de l'insertion par l'activité économique ou inciter vos propres prestataires à collaborer avec ces dernières ne présente pas de difficultés majeures. Les problématiques rencontrées sont les mêmes que celles auxquelles vous pouvez être confronté lors du recours aux PME classiques. Ni plus, ni moins.

Faut-il des moyens financiers spécifiques pour faire des achats socialement responsables ?

« L'achat socialement responsable ne coûte pas plus cher. Dans le secteur des espaces verts ou du traitement des déchets, les prix sont équivalents à ceux pratiqués par des entreprises classiques. Et puis, nous ne réfléchissons plus en « coût d'acquisition » des biens et des services. Il faut intégrer les coûts indirects des prestations liées par exemple à la logistique ou aux transports. Les SIAE, qui sont des entreprises locales, apportent des réponses concrètes aux stratégies achats articulées autour de la notion de coût global. »

— **Karine Ondet,**

Directrice Développement durable,

Branche Service-courrier-colis, Groupe La Poste

Ne vais-je pas perdre en qualité en travaillant avec des entreprises qui embauchent des personnes éloignées de l'emploi ?

« La médiathèque a un retour très positif de la prestation d'insertion [le conseil général a lancé un marché pour plastifier des livres, dont un atelier et chantier d'insertion a été attributaire]. La qualité de la couverture est même plus importante car auparavant, avec le transport logistique, des cartons arrivaient abîmés ou étaient parfois perdus. Aujourd'hui, grâce à un acteur local de l'insertion, la communication est beaucoup plus facile pour un coût qui n'a pas augmenté. »

— **Manuel Martinez,**

Chargé de mission au Conseil général de l'Hérault

Peut-on réellement passer par l'insertion en dehors des prestations de BTP ?

« Nous avons commencé [à intégrer des clauses sociales d'insertion dans la commande publique] avec les marchés de voirie. Les opérations d'aménagement urbain sont bien concernées elles aussi, tout comme les prestations de services telles que la réalisation d'enquêtes ou encore certaines opérations de communication et d'événementiel (montages de stands etc.). Nous avons même été les premiers en France à intégrer, en 2006, une clause sociale dans un marché de prestations topographiques et géomatiques prévoyant 6 000 heures d'insertion. »

— **Mustapha Elouajidi,**

*Responsable adjoint des achats
à la Communauté Urbaine de Bordeaux*

Y a-t-il de la place pour la **flexibilité** avec de telles structures ?

« La prestation de sous-traitance de la logistique avec un atelier et chantier d'insertion a suivi notre rythme de croissance, et ce, tout naturellement. Nous sommes dans une dynamique partenariale forte : la SIAE et VEJA ont grandi en parallèle, VEJA pouvant compter sur les compétences de son prestataire en matière logistique. »

— **Amandine Martin,**

Chargée de communication chez VEJA

Ne s'agit-il pas d'un dispositif uniquement réservé aux grandes organisations ?

« Il y a deux ans, nous avons voulu externaliser notre fonction administrative. En tant que très petite entreprise, il devenait difficile de tout gérer. Nous avons alors confié à une entreprise d'insertion une prestation de secrétariat. Elle fait l'interface avec la comptabilité : elle s'occupe notamment des déclarations TVA, de la facturation, du paiement des artistes et des déclarations aux organismes de cotisation. L'année dernière, nous sommes allés plus loin. La SIAE s'est professionnalisée sur des activités de logistique et nous a proposé de travailler avec nous sur une prestation. »

— **Rachid Baala,**

Président de Mr Poulet

5 MANIÈRES D'AGIR DÈS À PRÉSENT



DIFFUSER ce guide en interne. Tous ceux qui achètent ou sont impliqués dans le processus d'achat de votre organisation pourront ainsi être sensibilisés à l'insertion par l'activité économique.

VISITER

www.socialement-responsable.org

centre de ressources sur l'achat socialement responsable auprès des acteurs de l'IAE, qui propose des outils méthodologiques, des témoignages et une newsletter mensuelle.



ORGANISER des rencontres avec des entrepreneurs de l'insertion par l'activité économique ou des visites de leurs locaux. Au-delà des mots, il est important de voir concrètement leur quotidien pour se rendre compte de leurs qualités professionnelles mais aussi humaines.

ÉCHANGER avec vos pairs : des salons, des rencontres et conférences sont régulièrement organisés sur tous les territoires.



ACHETER

socialement responsable en commençant par un marché « test ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Sur les clauses sociales dans les marchés privés :

- Le guide du lab'Ho « *Militer pour une bonne clause* » - octobre 2014

Sur les clauses sociales dans les marchés publics :

- Le guide de l'Observatoire économique de l'achat public, « *Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées* » - décembre 2014
- Le guide d'Alliance Villes Emploi, « *Recueil des fondamentaux de la clause sociale* » - mars 2015

Ressources disponibles sur

www.socialement-responsable.org

POUR COMPLÉTER

- Secteur adapté et protégé : le site d'HANDECO www.handeco.org
- Secteur du commerce équitable : le site de la Plateforme Française du Commerce Équitable www.commerceequitable.org
- Entreprises orientées « diversité » : le site de l'ADIVE www.adive.fr
- Économie sociale et solidaire : le portail de l'Avisé www.avise.org

CONTACT

Si vous souhaitez plus d'informations, être accompagné ou orienté vers un interlocuteur qualifié, ou encore recevoir de la documentation, n'hésitez pas à contacter l'Avisé :

Sébastien Lévrier, chargé de mission achats socialement responsables,
sebastien.levrier@avise.org

Mener une politique d'achat de qualité tout en soutenant l'emploi et l'insertion, comment faire ? Cette publication, réalisée par l'Avisé, a pour objectif de montrer que c'est possible, et moins compliqué qu'on ne le pense.

Que vous soyez acheteur, prescripteur, directeur des ressources humaines, chargé de mission développement durable, assistant administratif, gérant, etc., quelle que soit votre fonction, vous pouvez œuvrer en faveur de la prise en compte de l'insertion par l'activité économique dans le choix des fournisseurs de votre organisation.



Créée en 2002 par des acteurs de l'économie sociale et la Caisse des Dépôts, l'Avisé agit pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Agence d'ingénierie et centre de ressources, l'Avisé informe, qualifie, outille et mène des expérimentations sur de nombreuses thématiques dont les achats socialement responsables et l'innovation sociale. www.avise.org

